

Conseil d'Administration du BCMPE

Réunion du mercredi 11 juin 2014

COMPTE RENDU

Etaient présents : Hélène DELAPLACE, Catherine DESSAGNE, Christian DULUCQ, Xavier GARDERET, Monique GUILLAUME, Bertrand JOUBERT, Pierre LACOSTE, Michel MALGAT, Marie-France NAUR, Françoise NEGRE, Anne-Marie SAUBUSSE, Annie SUKIENIK, Janine WYSS.

Etait excusé : Anne-Marie RABBE, Jean-Pierre RABBE

Invité : Bernard POIRIER en qualité de conseiller comptable

Ouverture de la séance à 18 H 15

Monique devant quitter le conseil rapidement l'ordre du jour est quelque peu modifié.

OPTION DE GESTION

. Examen de du projet d'arrêté des comptes de Monique GUILLAUME

Monique GUILLAUME présente les résultats provisoires de l'exercice d'où il ressort que le budget prévisionnel a été respecté et ceci grâce à une bonne gestion.

Les chiffres provisoires font ressortir un résultat de 5 197,81 € (moins 300 € consécutifs à une remise de chèque récente)

Bertrand JOUBERT précise que le cabinet comptable, avec lequel nous travaillons depuis de nombreuses années, connaît parfaitement le dispositif et par conséquent il est préférable de continuer à bénéficier de ses services. Quant à Bernard POIRIER il continuera à assurer le rôle de conseiller auprès de Monique GUILLAUME.

OPTIONS D'ORGANISATION

. Préparation de l'AG : relecture des documents joints

Bertrand JOUBERT fait lecture du budget prévisionnel établi pour la saison 2014/2015 en soulignant les points qui subissent des modifications notables.

A noter une légère augmentation concernant les fournisseurs de la fête du Club et du Festival.

Il faut également prévoir une augmentation sur le poste entretien et petit équipement, le projet étant l'aménagement du bureau et l'acquisition d'un frigo de plus grande capacité ainsi que l'aménagement de la grande salle (décoration un peu plus attractive et panneaux « coupe bruit »)

Il y a lieu également de noter la diminution de participation aux tournois de régularité (environ 2000 joueurs en moins soit 1000 paires) cette constatation est par ailleurs faite dans presque tous les clubs.

La question est posée de savoir comment peut on enrayer cette diminution ? Dans un premier temps poser la question à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale et mener une réflexion à la rentrée.

A propos du poste « participation au Comité » concernant notamment l'occupation des salles pour l'école de bridge, un long débat s'instaure quant au nombre de créneaux ouverts pour proposer différents niveaux d'enseignement. La discussion se poursuit également sur le choix des Enseignants qui peuvent prétendre à candidature

Aucun accord ne ressortant de ce débat, il est décidé de retirer les résolutions 3 et 4 qui devaient être proposées à l'approbation de l'Assemblée Générale

. Résolution 3 : L'assemblée autorise Monsieur le Président à signer la convention annuelle entre chaque responsable de cours de l'Ecole de Bridge et le Club définissant les conditions de fonctionnement de l'école de bridge.

. Résolution 4 : L'assemblée autorise Monsieur le président à signer la convention adoptée dans la résolution précédente, pour la saison 2014-2015 avec Mme et M. RABBE pour le niveau « initiation/remise à niveau » et avec pour le niveau « perfectionnement »

Ces différents points seront remis à l'ordre du jour des prochains conseils d'administration à la rentrée.

La séance est levée à 19H 30

Prochain Conseil le vendredi 27 juin à l'issue de l'Assemblée Générale